

**Communiqué final du premier Forum parlementaire maroco-français  
(Rabat – 6 décembre 2013)**

Conduites par les présidents des assemblées du Parlement du Royaume du Maroc et du Parlement de la République française, des délégations de ces quatre assemblées se sont réunies à Rabat, le 6 décembre 2013, pour la première session du Forum parlementaire maroco-français. Cet événement a constitué un cadre de concertation et de dialogue destiné à consolider le partenariat exceptionnel entre les deux pays, et ainsi à favoriser davantage leur compréhension mutuelle et leur coopération.

Les échanges qui ont eu lieu au cours de ce forum ont permis de mettre en exergue l'exceptionnelle qualité des relations qui unissent le Royaume du Maroc et la République française ainsi que le potentiel bénéfique des relations franco-marocaines pour les deux pays.

Les Représentants se sont réjouis de la relation forte et personnelle qui unit Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président de la République française François Hollande, comme l'a illustré la récente visite officielle qu'a effectuée le Chef de l'Etat français au Maroc en avril 2013.

1/ Les représentants des deux Parlements ont reconnu que **le développement de la démocratie et le maintien de la paix et de la sécurité** dans la région euro-méditerranéenne constituaient une priorité pour les deux peuples.

A cet égard, députés et sénateurs français ont salué le processus des réformes entreprises par le Royaume du Maroc sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en particulier l'adoption d'une nouvelle Constitution le 1<sup>er</sup> juillet 2011, qui participe à la construction démocratique du pays et à son développement économique.

Après avoir souligné les défis pesant sur la région euro-méditerranéenne ainsi que sur la région sahélo-saharienne, principalement ceux relatifs à la lutte contre le terrorisme et à la lutte contre la criminalité transnationale organisée, les délégations françaises et marocaines sont convenues de l'importance de :

- Consolider les processus démocratiques et favoriser l'émergence d'Etats de droit ;
- Favoriser le commerce et les investissements pour améliorer la stabilité économique et faciliter la création d'emplois ;
- Promouvoir un développement socio-économique inclusif et lutter contre les causes de l'immigration illégale à travers une approche globale et innovante des questions de mobilité humaine visant l'intérêt mutuel des pays des deux rives de la région ;
- Encourager la coopération entre les régions de la Méditerranée.

De surcroît, les délégations marocaines et françaises se sont félicitées du renforcement des relations entre le Maroc et l'Union Européenne au moyen du Statut avancé, adopté lors de la Présidence française de l'Union Européenne, et de son Plan d'action qui visent à l'établissement d'un Espace de valeurs partagées et d'un Espace Economique Commun.

Les représentants des deux parlements se sont félicités de la position constante des autorités françaises concernant le Sahara occidental selon laquelle la France soutient les efforts déployés dans le cadre des Nations unies pour parvenir à un règlement politique et appuie le plan d'autonomie marocain comme base sérieuse et crédible d'une solution négociée, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

2/ S'agissant des **relations économiques bilatérales**, les participants au forum se sont déclarés satisfaits de la forte augmentation des échanges qui font de la France le premier partenaire économique et commercial du Maroc.

Les délégations ont souhaité que soit favorisée l'augmentation d'investissements entre la France et le Maroc bénéfiques pour les deux pays. Elles ont souligné le besoin d'œuvrer en commun :

- au développement des PME françaises au Maroc, qui constitue un réservoir de croissance significatif pour les deux économies, ainsi que des investissements marocains en France ;
- au renforcement de la coopération sectorielle, en particulier dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de l'éducation, de la recherche et de la formation professionnelle ainsi que de la sécurité aérienne et maritime.

Elles ont aussi souhaité que soient élaborées et encouragées des stratégies entrepreneuriales conjointes de coopération commerciale, économique et financière avec les pays d'Afrique subsaharienne.

3/ Au titre de la **coopération interparlementaire**, le Parlement français et le Parlement marocain se sont félicités de la qualité de leur relation qui se traduit par la densité des visites parlementaires dans l'un et l'autre pays, dans le cadre des missions d'information des commissions, des visites d'études des groupes d'amitié et des échanges en matière de coopération parlementaire. Ils se sont engagés à renforcer encore davantage ces différents vecteurs d'échanges, qui contribuent au renforcement de la démocratie parlementaire, et de faire du Forum parlementaire une instance de concertation privilégiée sur les priorités et l'agenda de la coopération entre les deux Parlements.

Enfin, les participants au forum se sont engagés à porter les sujets d'intérêt commun et à accroître la concertation de leurs délégations respectives au sein de diverses instances interparlementaires, notamment celles relatives aux questions euro-méditerranéennes, celles touchant à la francophonie et celles faisant la promotion des valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.

**4/** A l'issue de leurs travaux, les délégations françaises et marocaines ont décidé d'assurer le suivi de leurs travaux et de préparer le prochain forum parlementaire franco-marocain qui aura lieu à Paris.